

COMMUNAUTÉ de
COMMUNES du TERRITOIRE de

Lunéville à Baccarat

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 31 OCTOBRE 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
78	49	49 + 13 pouvoirs

Date de convocation
24 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un octobre à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle des fêtes - 6 Place Richez Close - 54122 Azerailles, sous la présidence de **Jacques LAMBLIN, 1er Vice-Président**.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Gérard FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Gaël THIRION, Bernard GENAY, Hervé BERTRAND, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Edouard BABEL, Jean-Michel TRICOTEAUX, Jean-Luc DEMANGE, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Grégory GERARDOT, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Audrey FINANCE, Jacques PISTER.**

Absents : **Jocelyne CAREL, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Marie-Lucie HENRY, Thierry BIET, Murielle GRIFFOUL, Stéphane DECUGIS, Etienne MAIRE, Christelle VIVOT, Ludvine GEANT, Jean-Marie LARDIN, Didier COLIN, Laurent KUREK, Michel JACQUOT, Christine L'HUILLIER, Alexandra HUGO, Marie VIROUX, Christine THOMAS, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Gérard BARDOT à Jacques LAMBLIN, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Pascal L'HUILLIER, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Anne-Marie DI MARINO à Thibault VALOIS, Valérie DIDIER à Colette MANSUY, Virginie GENOT à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Jonathan HAUVILLER à Ludovic CHAUMET, Catherine LAURAIN à François FRASNIER, Laurie PÉRISSÉ à Benoît TALLOT, Frédéric PRIVET à Bertrand SCHULTHEISS, Pascal MARCHAL à Gérard FRANCOIS, Joël DONATIN à Philippe SCHAEFFER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : URBANISME – Convention avec SCALEN
Rapporteur : M. Jacques LAMBLIN
N° de délibération : 2024_204

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
49	13	62	0	0	0

Devant la complexification des normes et l'importance des enjeux de territoires marqués par de profondes mutations, les collectivités et leurs groupements cherchent à être conseillés dans leurs choix stratégiques ainsi que dans la rédaction de leurs documents de planification.

En tant qu'agence de développement des territoires du Sud Lorraine, l'agence SCALEN offre cette assistance en élaborant, avec chacun de ses adhérents, un Programme Partenarial d'Activités (PPA) annuel sous la forme d'une convention qui définit et chiffre les missions qu'elle doit assurer.

Il est rappelé à l'assemblée que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) délibère chaque année sur le contenu de ce document et que son Président est autorisé à le signer.

Pour l'année 2024, le PPA de SCALEN aborde des thématiques et échelles de travail suivantes, qui contribuent à la réflexion stratégique, opérationnelle et réglementaire de la CCTLB :

- Face aux évolutions réglementaires ainsi qu'aux enjeux liés au changement climatique et à la nécessité d'apporter une nouvelle stratégie au développement du territoire : **la révision du PLUi-H**, cette procédure s'étalant sur plusieurs années et qui intègre en parallèle un volet amenant à faire évoluer le **Site Patrimonial Remarquable de Lunéville**.
- La mise en place de la **Conférence Intercommunale du Logement**, comme l'exige la Loi. Cet outil de concertation a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs du logement social afin d'en améliorer et d'en fluidifier l'accès. Il définit et valide les orientations ainsi que les documents relatifs à cette thématique.
- Un appui à la mise à jour de l'Observatoire de l'Habitat.

Par ailleurs, SCALEN informe la CCTLB des résultats des travaux qu'elle conduit sur diverses thématiques (démographie, santé bien-être, enquêtes ...).

Afin d'assurer la réalisation de ces missions, la subvention globale attribuée par la CCTLB à l'agence SCALEN s'élève à **113 000 €** au titre du financement du PPA 2024, répartis comme suit :

- 95 000 € pour la révision du PLUi-H
- 10 000 € pour la CIL
- 8 000 € pour l'observatoire de l'Habitat.

Au regard des éléments exposés ci-dessus, il est proposé au Conseil communautaire de valider le programme partenarial d'activités de l'année 2024 de l'agence SCALEN et d'autoriser le Président à signer la convention.

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Valide le Programme Partenarial d'Activités de l'année 2024 de l'agence SCALEN ;
- Autorise le Président à signer la convention relative au Programme Partenarial d'Activités 2024 entre SCALEN et la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat ;
- Précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024 ;
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

Bruno MINUTIELLO
2024.11.05 22:35:18 +0100
Ref:7517162-11276396-1-D
Signature numérique
le Président